



Rencontres Théobaldiennes

Comité de quartier n°1

Compte-Rendu

Quartier Érable

Mardi 13 juin 2023 à 18h30 – Salle La Rotonde

Centre Culturel Marc Brinon, 1 rue des vergers

Organisateurs :

M. le Maire, Sinclair Vouriot

M. Christian Plumard

Secrétaires de séances :

M. Grégory Brulé

Mme Céline DI DOMENICO

Membres Présents :

Mme Sabine Picard

M. Ludovic Pereira

M. Ronald Dinal

M. José Jardat

M. Antoine Martinez

Mme Déborah Pauly

M. Jean Levassort

M. Yannick Bessout

Mme Carine Duchenne

Avec la participation de Mme Cathie Gendron, responsable du Service Sécurité & Prévention et de Dylan Ten, coordinateur des services techniques.

Membre absent excusé :

M. Michel Bize

COMPTE RENDU

1. *Présentation et signature de la charte de fonctionnement des Comités de quartiers*

Lecture de la charte par M. Plumard à l'ensemble des participants.

Remise de la charte aux référents habitants.

2. *Point sur les sujets évoqués lors de la Rencontre Théobaldienne du 10 décembre 2022*

STATIONNEMENT :

Rue de la ferme :

- Circulation difficile pour les piétons et vitesse excessive des véhicules : un macaron riverain va être mis en place dans le quartier (2 macarons par foyer valable 2 ans)
- Attente d'une réponse du département pour mettre 2 ralentisseurs
- La mairie a sollicité le bailleur pour récupérer le parking qui deviendrait communal et le bailleur pourrait fermer la résidence

Allée du charron :

- Etude en cours pour l'installation d'un poteau pour éviter le stationnement dans l'intersection. Proposition de mettre un sens interdit ou d'une entrée différente de la sortie.

Rue du clos de l'érable :

- Nettoyage régulier au niveau des poubelles

Problématique générale : les riverains ne rangent pas leur voiture dans leur garage

VOIRIE

Rue de la petite grille :

- Les venelles sont reliées à l'éclairage globale de cette zone et ne peuvent être éteintes. Les candélabres de l'ensemble de la commune sont progressivement en LED pour réaliser des économies d'énergie et diminuer l'intensité de l'éclairage plus facilement.
- Proposition de mettre des lampadaires solaires dans les venelles = une étude peut être envisagée, c'est déjà le cas pour certains panneaux de signalisation.

Allée du forgeron :

- Entretien des haies : les services techniques se sont déplacés auprès des propriétaires qui ne souhaitent pas tailler leurs haies. Certaines qui dépassaient au niveau de la voie publique ont été coupées.

Rue du clos de l'érable :

- Plan de financement programmé pour l'année prochaine pour refaire la voirie (partie qui monte vers l'ADL, très bruyant). Une plaque d'égout fait également un bruit, c'est Marne et Gondoire qui a la compétence de l'assainissement.

SECURITE :

Chauffeurs de bus : beaucoup de remontées sur leur vitesses excessives. C'est la Région qui a la compétence du transport. Une information va être faite aux habitants pour qu'ils fassent remonter ensemble tous ces éléments afin d'avoir plus de poids contre cette problématique.

Rue grande grille :

- Des trottoirs sont à refaire = réflexion pour trouver des solutions (chicanes par exemple). Proposition de faire des tests pour mettre des bornes en plastique rue de la plaine + rue de la petite grille + rue de la grande grille

Rue du clos de l'érable :

- Devant l'ADL : sur le trottoir de l'ADL les poteaux fonctionnent bien mais sur le trottoir d'en face c'est plus compliqué

Caméra de vidéo protection :

- Problématique de rodéo
- Installation de 13 caméras sur les entrées et sorties de la commune : relié au CSU (Centre de Surveillance Urbain) de Lagny. 1 première phase : 13 caméras pour entrées et sorties de ville + grande rue près de route de Guermantes et la 2^{ème} phase dans certains quartiers de la commune. Demande d'en mettre également au jardin de ville

Distributeur Automatique de Billets : il fonctionne bien et est très fréquenté : environ en moyenne 1 200 tirages par mois. Plus le DAB est utilisé, moins il coutera à la collectivité.

ENVIRONNEMENT

Vérification des antennes 5G qui sont installées dans la commune : elles sont aux normes.

3. Questions diverses

Comment ça se passe pour mettre en place une Police Municipale ?

Réflexion en cours à Marne et Gondoire pour faire une police inter communale. Les PM proches de Saint-Thibault sont à Lagny, Bussy et Montévrain.

La commune a fait le choix d'avoir des ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Le policier municipal a plus de responsabilités. La commune embauche actuellement une équipe de 2 ASVP supplémentaire pour créer 2 équipes et étendre leurs horaires. La mairie aide également à leur faire passer le concours de PM.

L'idée est quand même de rester autonome sur la commune. C'est une question budgétaire.

RAPPEL : Faire le 17 avant d'appeler le commissariat de Lagny. La commune est reliée (police secours) avec Chessy.

A qui appartient de mettre des radars (notamment route de Guermantes) ?

C'est le département qui permet l'installation de radars. Mme Cathie Gendron, responsable du service Sécurité & Prévention en parlera en réunion sécurité avec les institutions locales, pour permettre une surveillance des équipes de police plus soutenue.

Proposition de mettre des passages piétons avec des panneaux triangles qui flash pour prévenir la traversée.

Quelle est la réglementation en vigueur lorsqu'on installe une caméra chez soi ?

Une déclaration en sous-préfecture doit être réalisée et la caméra ne doit pas visionner la voie publique

Projets :

Place Claude Monet : la deuxième phase de réaménagement de la place (du côté du restaurant Les Nymphéas) va continuer avec la création d'un parking.

Les 34 logements sociaux ont été livrés et la mairie travaille sur la création d'une maison médicale dans les espaces en rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments. Une négociation est actuellement en cours avec des professionnels de santé et l'ARS.